



FERROVIAIRE

LE SYNDICAT DES AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES

MESURES PRISES PAR LA SNCF SUR LE POUVOIR D'ACHAT LES GRANDS PERDANTS : L'ENCADREMENT UNE NOUVELLE FOIS !

La SNCF a organisé le mercredi 6 juillet 2022 une Table ronde destinée à faire le point sur l'évolution du contexte économique et ses conséquences pour les agents SNCF et pour l'entreprise.

La direction du Groupe SNCF a annoncé une série de mesures de rémunération en complément de celles prises au premier semestre, dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2022. Ces nouvelles mesures seront rétroactives au 1er avril, avec une hausse moyenne de 3,1 % du salaire, dont :

- Augmentation générale de 1,4 % du salaire de tous les salariés ;
- Attribution d'une somme fixe de 400 euros brut annuel, sauf pour les cadres supérieurs et les cadres dirigeants ;
- Augmentation de la gratification annuelle de vacances de 100 euros.

Ces mesures devraient être mises en œuvre au plus tard sur le bulletin de salaire du mois d'octobre 2022.

Au niveau individuel, cela se traduit par une augmentation, selon les niveaux de salaire, de 2,2% (position de rémunération 36) à 3,7% (position de rémunération 4). Ces mesures privilégient notamment le pouvoir d'achat des salariés des collèges exécution et début de maîtrise.

Une revalorisation des éléments variables de solde de production (EVS) et des allocations de déplacement avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2022 est également prévue.

Avec une hausse des prix à 6,5% en données Eurostat (office statistique de l'Union Européenne), les augmentations proposées pour l'encadrement sont largement insuffisantes.

Pour la CFE-CGC, la réponse au maintien du pouvoir d'achat des salariés passe par une revalorisation des salaires socialisé et pérenne. Aussi, CFE-CGC FERROVIAIRE constate une nouvelle fois que les salariés de l'encadrement sont les grands perdants des décisions prises. CFE-CGC FERROVIAIRE demande à la SNCF de revoir à la hausse les salaires de l'ensemble de l'encadrement.



CFE-CGC FERROVIAIRE reste mobilisé
pour défendre le pouvoir d'achat des
agents de maîtrise et des cadres.

REJOIGNEZ-NOUS !

**CFE-CGC FERROVIAIRE EST LE SEUL SYNDICAT COMPOSE EXCLUSIVEMENT
D'AGENTS DE MAITRISE ET DE CADRES.**

ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS...



TÉL : 06. 22.68.32.69



<https://www.cfecgc-ferroviaire.com>



cfecgc.fer.secretariat@gmail.com